



SPÉCIAL COVID-19

Culture, transports, déchets, petite enfance, sports...
Quatre pages spéciales pour tout savoir sur la reprise
de vos services quotidiens à l'heure du déconfinement.

ÉDITO



Ne relâchez pas vos efforts !

Chers habitants de Roannais Agglomération,

Après presque deux mois de confinement, de contraintes, de déplacements limités, la vie reprend petit à petit son cours depuis ce lundi 11 mai. Je tiens à remercier chacun d'entre vous d'avoir respecté ces mesures, ce qui nous permet aujourd'hui d'être un département classé vert et un territoire relativement épargné par l'épidémie.

Cependant, je n'oublie pas **les malades, leurs familles, l'extraordinaire mobilisation du personnel soignant et de tous ceux qui ont continué à travailler au service de tous les Roannais**. Plusieurs services de notre agglomération ont été mobilisés dès le premier jour de la crise pour, par exemple, accueillir les enfants de soins ou assurer la collecte des déchets ménagers. Je les en remercie.

Je salue également **l'action et le dévouement des maires et des équipes municipales des 40 communes**, qui ont dû faire face à une situation aussi inédite qu'ex-

« Un engagement
exceptionnel en faveur de
notre économie locale »

Yves Nicolin

ceptionnelle. Sans compter ni leur temps ni leur énergie, ils ont organisé les services et assuré la protection des populations, dans des conditions difficiles, avec des directives nationales aussi floues que contradictoires. **Les élus ont joué un rôle déterminant** dans la gestion de cette crise et leur travail continue.

Roannais Agglomération a pris sa part de responsabilité en soutenant les infirmières au chevet des patients atteints du Coronavirus, en fournissant des visières et du gel hydroalcoolique au personnel de santé (hôpital, Ehpad, libéraux...) et en soutenant les entreprises locales avec **la création d'un fonds de solidarité de 5 millions d'euros**. C'est le plus important mis en place dans notre département.

La partie contre le Covid-19 n'est pas gagnée. Loin de là ! Et c'est justement parce que commence le déconfinement que nous devons redoubler de vigilance pour ne pas laisser se propager le virus, ce qui nous replongerait dans l'isolement. **Portez un masque de protection, respectez les gestes barrières, respectez les distances sociales**. C'est ainsi et ensemble que nous gagnerons la bataille contre la maladie.

Prenez soin de vous.

Fidèlement,

Yves Nicolin
Président de Roannais Agglomération
Maire de Roanne



ÉCONOMIE, LE PLUS GRAND PLAN DE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT

Afin de soutenir les entreprises victimes de la crise du Covid-19, Roannais Agglomération a créé un **fonds communautaire de solidarité de 5 M€**. En complément du Fonds national de solidarité, créé par l'État en partenariat avec les Régions dont Auvergne-Rhône-Alpes, il permettra le versement rapide et sous conditions d'une **aide de 1000€, destinée notamment aux petites et microentreprises, artisans, indépendants, commerçants et professions libérales** des 40 communes. « C'est un engagement exceptionnel en faveur de notre économie locale, de nos entreprises et de nos emplois ! Aucune autre collectivité de la Loire n'aura autant mis sur la table », s'est exprimé Yves Nicolin. Une cellule spéciale étudiera rapidement les demandes des acteurs économiques qui n'auraient pas obtenu le soutien de l'État.

L'Agglo reporte également les loyers pour les entreprises locataires de ses locaux et maintient le versement des avances de subventions 2020. Des mesures, notamment relatives aux commerçants, pourront être prises par les communes.

Plus d'infos sur les aides de l'Agglo, de la Région et de l'État sur agglo-roanne.fr



ENFANCE-JEUNESSE... L'AGGLO AUX CÔTÉS DES PARENTS

Depuis le 11 mai, Roannais Agglomération propose aux **familles de nouvelles conditions d'accueil** dans ses structures. Ouverture au public, accueil téléphonique, suspension de certaines activités... ou comment poursuivre sa mission de service public tout en appliquant les règles de distanciation sociale en vigueur.

Crèches : accueil des enfants (par unité de 10 enfants maximum) selon la capacité des structures (majoritairement associatives) à répondre aux contraintes indiquées dans les directives nationales.



Relais information accueil petite enfance (RIAPE) et Relais assistants maternels : permanences téléphoniques maintenues et accueils physiques uniquement sur rendez-vous (RIAPE : 04 26 24 92 51). Pour les Relais assistants maternels, les accueils collectifs ne sont pas rouverts.

Lieux d'accueil enfants parents : les temps d'accueil restent fermés, mais des permanences téléphoniques sont maintenues aux horaires d'ouverture habituels (04 77 23 03 84/ Riorges - 04 77 68 17 95/Mably).

Centre de loisirs intercommunal : accueil des enfants les mercredis à Renaison et Lentigny, en effectifs contrôlés, mais suppression des mini-séjours.

Centres de loisirs associatifs : accueil des enfants les mercredis, en effectif restreint et selon la capacité des structures à répondre aux contraintes indiquées dans les directives nationales.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PRÊTS POUR LA REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS EN AOÛT

Roannais Agglomération se conforme aux décisions ministérielles et prépare donc la **réouverture de ses équipements sportifs** pour la rentrée, aux dates habituelles :

15 juillet : pétanquodrome de Roanne (jeux d'extérieur seulement) ;

10 août : halle Vacheresse (reprise des entraînements de la Chorale) ;

10 août : patinoire (reprise des entraînements du CHR et du CRPA ; réouverture le 12 septembre pour le grand public) ;

24 août : gymnases de Pouilly-les-Nonains et de La Pacaudière. Les gymnases de la Ville de Roanne restent fermés jusqu'au 2 juin, pour le moment ;

31 août : centre nautique Lucien-Burdin du Coteau ;

21 septembre : boulodrome de Mably.

À noter ! Si la situation sanitaire venait à se dégrader, ces dates pourraient être revues.

Concernant le **Nauticum**, l'Agglo a travaillé sur un plan d'accueil du public, dans des conditions sanitaires optimales. La réouverture se fera en fonction des mesures ministérielles qui devraient être annoncées dans les prochains jours.

Pour le moment, seules les activités de **sport de plein air** sont autorisées, sous certaines conditions : distance de 2 mètres entre coureurs et randonneurs, 10 mètres entre cyclistes, groupes de 10 maximum. Les autres disciplines extérieures, comme le tennis et le golf, peuvent également être pratiquées suivant des règles définies par les fédérations sportives.

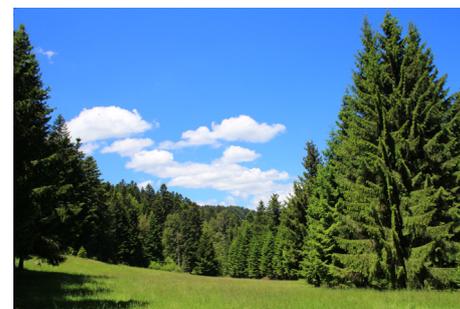
À partir de mi-juillet, un **programme d'activités** (marche nordique, VTT...) sera proposé par Roannais Agglo au départ du lac de Villerest. Enfin, l'opération **Pass'Sport** est renouvelée pour les 8-16 ans. 50 activités sont programmées. Inscriptions à partir du 6 juin, sur rendez-vous. Infos sur aggloroanne.fr.

Si la situation sanitaire venait à se dégrader, la tenue de ces activités pourrait être revue.



PROFITEZ DE NOS ESPACES NATURELS

L'agglomération a la chance de disposer d'espaces naturels d'exception. Si la situation sanitaire le permet, vous aurez le droit d'y accéder de nouveau. Alors, foncez ! Le chalet pédagogique des **Grands Murcins** vous accueillera à partir du **27 mai**. Vous pourrez vous balader sur ce site où l'air est pur.



Les Grands Murcins

Et dès le **20 mai**, vous pourrez vous rendre à la **Gravière aux oiseaux** de Mably.



La Gravière aux oiseaux

L'ouverture de la **plage de Villerest** est soumise à un arrêté préfectoral, comme toutes les plages de France. Impossible donc, pour le moment, de communiquer une date. Pour des raisons sanitaires, le **Train de la Loire** (Commelle-Vernay) ne circulera pas cet été. Rendez-vous l'année prochaine !



La plage de Villerest



RETROUVEZ LE DOSSIER SPÉCIAL COVID-19 SUR AGGLOROANNE.FR



STAR... TOUT ROULE !

Du **11 au 17 mai**, le réseau Star **reste gratuit** et retrouve une offre à 70 %. La montée par la porte arrière est maintenue. Le port du **masque** et le respect de la **distanciation** physique sont demandés. Un siège sur deux est condamné et des stickers, espacés d'un mètre, sont apposés au sol pour matérialiser les zones où il est possible de se tenir debout. Le nombre de personnes est limité à 15 maximum par bus. Dès le **18 mai**, le réseau retrouvera ses pleines capacités et fonctionnera à **100 %**.

Attention ! En cas de non-respect des consignes, le chauffeur ne pourra pas démarrer. Il informera les passagers, appellera les contrôleurs pour inviter les personnes à descendre (verbalisation en dernier recours). Un **geste commercial** sera réalisé en direction des abonnés scolaires et Star (mensuels et annuels). Il sera équivalent à la période durant laquelle le réseau a été gratuit et le service réduit.

MÉDIATHÈQUES, MUSÉE, THÉÂTRE... TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

 Les **médiathèques** de Roannais Agglomération (Mably, Point lecture du Mayollet et Roanne) mettent tout en œuvre pour une **réouverture progressive : dès le 12 mai**, réservation en ligne ou par téléphone et retrait sur rendez-vous ; ouverture avec accès restreints en juin ; retour à « la normale » en juillet, selon la situation sanitaire. À noter ! À Roanne, les boîtes retour sont à disposition depuis le 11 mai. Plus d'infos sur mediathequesroannaisagglomeration.fr.

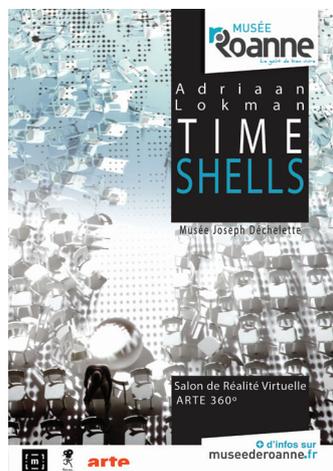
 Le **conservatoire** de Roannais Agglomération continue de dispenser ses **cours à distance**. Il reste fermé au public jusqu'en septembre. Du 15 au 28 juin, réinscriptions sur rendez-vous. Nouvelles inscriptions fin août. Reprise des cours le 7 septembre. Plus de renseignements au 04 77 71 01 74.

 **La Cure** à St-Jean-St-Maurice **est rouverte** depuis le 11 mai, les après-midis uniquement. Plus de renseignements au 04 77 62 96 84.

 Le **théâtre de Roanne** **reste fermé** jusqu'à nouvel ordre et met tout en œuvre pour satisfaire les spectateurs. Aussi, **restez connectés** sur theatrederoanne.fr, sur Facebook et Instagram pour tout connaître de la saison 2020-2021, du lancement en ligne des abonnements à partir du 25 juin ou du remboursement des spectacles annulés.

 Une ouverture du **musée Déchelette** est envisagée **à partir du 23 mai**, avec l'exposition temporaire d'Adriaan Lokman, *Timeshells*, prolongée jusqu'au 12 octobre. Plus d'infos sur museederoanne.fr

Plus d'infos sur tous vos équipements culturels sur aggloroanne.fr



DÉCHETS MÉNAGERS : RETOUR À LA NORMALE

Depuis le 11 mai, les **déchèteries** de l'Agglomération (Riorges, Roanne, Pouilly-les-Nonains et La Pacaudière) ont rouvert avec des **horaires élargis** ! Jusqu'au 30 mai inclus, vous pouvez en effet vous y rendre de **9h à 19h non-stop** ! Il est cependant demandé de limiter ses déplacements. Outre une régularisation des flux à l'entrée et le port obligatoire du masque, de nouvelles règles sanitaires sont en vigueur. Elles sont indiquées à l'entrée de chaque déchèterie et à respecter scrupuleusement. Retrouvez-les sur aggloroanne.fr.

Maintenue malgré la crise sanitaire, grâce aux agents de Roannais Agglomération et avec des fréquences adaptées, la collecte des **déchets ménagers** a repris son cours normal dès le 27 avril. Il en est de même pour la collecte des **encombrants**. Une prise de rendez-vous groupée entre voisins est à privilégier en appelant le 0800 00 08 56 (appel gratuit). Quant à la **collecte des points tri**, elle n'a jamais cessé et est donc plus que jamais d'actualité.



RETROUVEZ LE DOSSIER SPÉCIAL COVID-19 SUR AGGLOROANNE.FR

255 000 MASQUES POUR LES ROANNAIS

Le 14 avril, **Roannais Agglomération a commandé 255 000 masques**, auprès des Tissages de Charlieu, pour l'ensemble des communautés de communes de l'arrondissement. Des **masques lavables à 60 degrés, réutilisables** une trentaine de fois, distribués sur l'ensemble du territoire. 170 000 masques sont destinés aux **25 communes¹ de l'Agglo qui en ont fait la demande**.

“ Permettre à
chaque habitant
d'avoir
un masque ”

Yves Nicolin



FABLAB : DES VISIÈRES POUR NOS SOIGNANTS

Les agents de l'Agglo se sont lancés dans la production de visières de protection, notamment pour les personnels soignants. Les deux imprimantes 3D du Fablab tournent 24h / 24. Depuis avril, **1 052 visières ont été réalisées**, dont 160 pour l'hôpital, 135 pour dix Ehpad, 80 pour les dentistes de garde et 40 pour sept cabinets infirmiers. Roannais Agglomération poursuit son recensement des besoins auprès des professionnels de santé et des communes du territoire.

À noter ! Le **Fablab** est rouvert sur rendez-vous (04 77 23 78 58), les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30. **L'Espace numérique** reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

J'AIDE MON COMMERÇANT

Les Vitrines de Roanne soutiennent leurs adhérents avec l'opération « J'aide mon commerçant » et la mise en place de bons d'achat d'une valeur de 20 €, utilisables jusqu'au 31 décembre 2020. Pour les acheter, connectez-vous sur **achetezen-roannais.fr** et cliquez sur « bons j'aide mon commerçant ». Une vingtaine de magasins participe à ce jour.



LANCEMENT DE L'EXTENSION DU CAMPUS

Le chantier d'extension du campus Pierre-Mendès-France a été lancé le 20 avril. Il a débuté par le désamiantage et la déconstruction sélective des locaux situés 12 avenue de Paris. Prochaines étapes : démolition en juin-juillet, construction d'un bâtiment de 2 000 m² à partir de septembre, livraison en décembre 2021. **L'investissement s'élève à 6,9 M€, dont 3,9 financés par Roannais Agglomération**. Il permettra de regrouper le Laspi², les Masters scientifiques du Campus de Roanne et un incubateur favorisant l'innovation, la création d'activités ainsi que le lien entre université et entreprise.



PÔLE TOURISTIQUE DE VILLEREST... REPRISE DES TRAVAUX

Le chantier d'aménagement du pôle touristique de Villerest a repris le 14 avril : tuteurage de la centaine d'arbres déjà plantés, construction de murets en pierres, aménagement des futurs parkings, pose des revêtements sur les sentiers... S'ensuivra l'installation des jeux et du mobilier urbain. Cette première tranche devrait être achevée mi-juillet. En septembre-octobre, la seconde phase sera consacrée aux espaces verts et à la voirie. **Ces travaux d'1,6 M€ HT³, menés par Roannais Agglomération**, renforceront l'attractivité du site.

¹ Arcon, Combre, Commelle-Vernay, Coutouvre, La Pacaudière, Le Coteau, Les Noës, Noailly, Mably, Perreux, Pouilly-les-Nonains, Riorges, Roanne, Sail-les-Bains, St-Alban-les-Eaux, St-André-d'Apchon, St-Bonnet-des-Quarts, St-Forgeux-Lespinasse, St-Haon-le-Châtel, St-Haon-le-Vieux, St-Jean-St-Maurice, St-Rirand, St-Romain-la-Motte, Villemontais, Vivans. À noter ! Les autres communes de l'agglo ont pu commander directement ce type de produit indépendamment.

² Laboratoire d'analyse des signaux et des processus industriels.

³ Subventionnés à hauteur de 665 000 € par la Région et 300 000 € par le Département.

MINIMAG ROANNAIS AGGLOMERATION#1

Ce magazine a été intégralement réalisé par le service Communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération.

Directrice de la publication : Jade Petit

Directeur de la rédaction : Emmanuel Demont

Rédacteur en chef : Pascal Simonnot

Rédaction : Céline Chaudagne-Martinez, Karine Montagnier, Yannick Vernay, Catherine Zappa

Photos : Frédéric Rizzi - Yannick Vernay (p 1) - Julien Bonnefoy (p 2) - Istockphoto (p 2) - Keops Architecture (p 4)

Maquette : service communication

Impression : Imprimerie des Arts Graphiques (42)

Distribution : La Poste

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre

Tirage : 55 000 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC